

## **COMMUNIQUÉ**

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

### **Séance du conseil municipal du 14 avril 2020**

**COATICOOK, le 14 avril 2020** – Lors de la dernière séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Coaticook, plusieurs points ont été discutés et certains méritent une attention particulière.

#### **Informations générales sur les travaux de la Ville**

De façon générale, au cours du dernier mois, les activités des services extérieurs se sont limitées aux opérations courantes. Le climat favorable, c'est-à-dire le dégel en douceur, a favorisé la gestion de tous les cours d'eau. Au niveau du dégel des chemins, très peu d'interventions ont été nécessaires jusqu'à présent.

Voici quelques informations en vrac sur des travaux :

- Les employés de la division voirie s'affairent au nettoyage des rues;
- Les équipes d'Hydro-Coaticook poursuivent la gestion des centrales, des niveaux d'eau de la rivière ainsi que des lacs aux États-Unis. Une équipe effectuera des travaux d'élagage entre autres dans le secteur du parc de la gorge. Une autre équipe poursuivra la construction de réseau sur la rue Ernest-Lafaille et fera d'autres travaux d'entretien du réseau;
- Division infrastructures : les opérateurs d'usines d'épurations ainsi que de la station de traitement de l'eau potable n'ont pas été arrêtés depuis le début du confinement. Les travaux se poursuivent ;
- Division parcs, bâtiments et espaces verts : la priorité est de remettre la piste cyclable en état puisqu'elle a beaucoup souffert en novembre à cause d'une crue importante. Des travaux d'entretien des bâtiments sont en cours.

#### **Finances**

Suspension de l'application des frais d'administration applicables à la facturation par Hydro-Coaticook en cas de défaut de paiement et report des échéances de paiement de taxes municipales

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré une pandémie de la COVID-19. Le 13 mars, le gouvernement du Québec a adopté le décret numéro 177-2020 déclarant l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire. Depuis la même date, la ministre de la Santé et des Services sociaux a pris une série d'arrêtés ministériels afin de protéger la santé de la population, notamment en fermant les services et activités non essentiels. Ces mesures auront des impacts sur l'économie et les finances des citoyens. La Ville de Coaticook désire minimiser les impacts pour ses citoyens, notamment à l'égard du service d'électricité qu'elle fournit en donnant un répit aux contribuables pendant la crise. Le conseil municipal a résolu de suspendre, à compter du 24 mars 2020, l'application des frais d'administration applicables à la facturation par Hydro-Coaticook en cas de défaut de paiement prévu, sauf pour les dossiers judiciairisés et ce, jusqu'à ce que la présente résolution soit abrogée. Les élus ont également résolu de reporter les échéances de paiement de leurs taxes municipales comme suit :

- Échéance prévue le 31 mai 2020 reportée au 15 juillet 2020
- Échéance prévue le 31 juillet 2020 reportée au 15 septembre 2020
- Échéance prévue le 30 septembre 2020 reportée au 15 novembre 2020.

## **Loisirs**

### Mandat à BC2 pour le projet d'aménagement du chillspot de la Ville de Coaticook.

La Ville de Coaticook souhaite aménager, avec la collaboration du comité jeunesse, un « chillspot » et le « skatepark » près de la Maison des jeunes. Pour réaliser le tout, une offre de services professionnels en architecture du paysage a été déposée pour la production du concept préliminaire, l'estimation budgétaire classe C et le devis pour fins de construction du projet a été soumis par BC2. La dépense sera payée à 50 % par le comité jeunesse et le 50 % restant sera affecté au surplus affecté - projets spéciaux. Le conseil a accepté la soumission de BC2 pour un montant total de 6 155,00 \$ plus les taxes applicables.

## **Services extérieurs**

### Renouvellement du contrat entre la Ville de Coaticook et le Ministère des Transports du Québec en vertu duquel la Ville effectue l'entretien d'hiver et d'été des routes 141, 147 et 206 et autorisation de signature

Le contrat intervenu entre le ministère des Transports du Québec et la Ville de Coaticook pour l'entretien par la Ville d'une partie des routes 141, 147 et 206 appartenant au provincial est échu depuis le 31 mars. Il y a lieu de renouveler le contrat pour la période couvrant du 1er avril 2020 au 31 mars 2021 avec reconduction pour 4 périodes additionnelles et successives de 12 mois chacun à moins qu'une des deux parties n'ait signifié son intention contraire par un avis écrit au moins quatre mois avant la date de chacune des reconductions. Les élus ont résolu de renouveler le contrat entre la Ville de Coaticook et le ministère des Transports du Québec pour un montant de 140 531,88\$, avec possibilité de reconduction du contrat pour 4 périodes additionnelles et successives de 12 mois chacune, au même montant pour chacune de ces années reconduites.

### Réquisition pour la toiture de l'aréna Gérard-Couillard

La Ville de Coaticook doit entreprendre des travaux sur la toiture de l'aréna Gérard-Couillard. Suite à un appel d'offres, la Ville de Coaticook a reçu deux offres et les élus ont retenu la plus basse, conformément aux règles prévues au règlement de gestion contractuelle, soit celle de la compagnie Archi Tech Design inc. au montant de 47 600 \$ plus les taxes applicables.

### Réquisition pour la surveillance des travaux de désinfection de l'eau potable du secteur de Barnston

La Ville de Coaticook désire faire la surveillance des travaux de désinfection de l'eau potable du secteur de Barnston. Le conseil a reçu une offre, conformément aux règles prévues au règlement de gestion contractuelle, soit celle de la compagnie EXP. au montant de 20 050 \$ plus les taxes applicables. Les élus ont résolu d'accepter cette offre.

### Réquisition pour l'achat de modules pour le parc rouli-roulant

Le parc rouli-roulant de la Ville de Coaticook sera déplacé et de nouveaux modules doivent être achetés. La Ville de Coaticook a reçu deux offres. Le conseil municipal a accepté la plus basse soumission conforme soit celle de la compagnie Profab 2000 au montant de 19 660 \$ plus les taxes applicables.

### Acceptation de la soumission pour les travaux et la fourniture d'enrobée bitumineux et la réparation du pavage de type A, B et C des rues pour l'année 2020

Chaque année, la Ville de Coaticook demande des soumissions pour les travaux et la fourniture d'enrobée bitumineux et la réparation du pavage de type A, B et C des rues pour l'année. Suite à l'ouverture des soumissions, le conseil municipal a résolu d'accepter celle de la compagnie Couillard Limitée au montant de 434 225,00 \$ plus les taxes applicables pour l'année 2020.